Biodéchets (version simplifiée)

Französisch

La poubelle marron est destinée aux déchets biodégradables.

Les biodéchets sont des déchets végétaux. Ils comprennent aussi les déchets du jardin, aussi appelés déchets verts. Les restes alimentaires cuits ou les aliments avariés peuvent également être jetés dans la poubelle marron. Les déchets biodégradables sont d'abord transformés en gaz, en électricité et en chaleur. Ils deviennent ensuite de la terre, On parle alors aussi de compost.



Que jeter dans la poubelle marron ?

Par exemple :

- Restes de fruits et légumes
- Restes de pain et pâtisseries
- Restes alimentaires cuits
- Déchets de jardin/ bouquets de fleurs
- Restes alimentaires d'origine animale, restes de viande/ charcuterie, restes de poisson, os
- Restes alimentaires avariés/moisis

Ce qu'il faut savoir :

- La poubelle marron n'est pas obligatoire et n'entraîne aucun frais supplémentaires.
- Le jour du ramassage, sortez votre poubelle à partir de 6 heures du matin et placez-la au bord de la route.
- Vous trouverez les dates de ramassage dans le calendrier en version papier, sur Internet ou dans l'application dédiée à la gestion des déchets.
- Il existe différentes tailles de poubelles : 60, 120 ou 240 L.

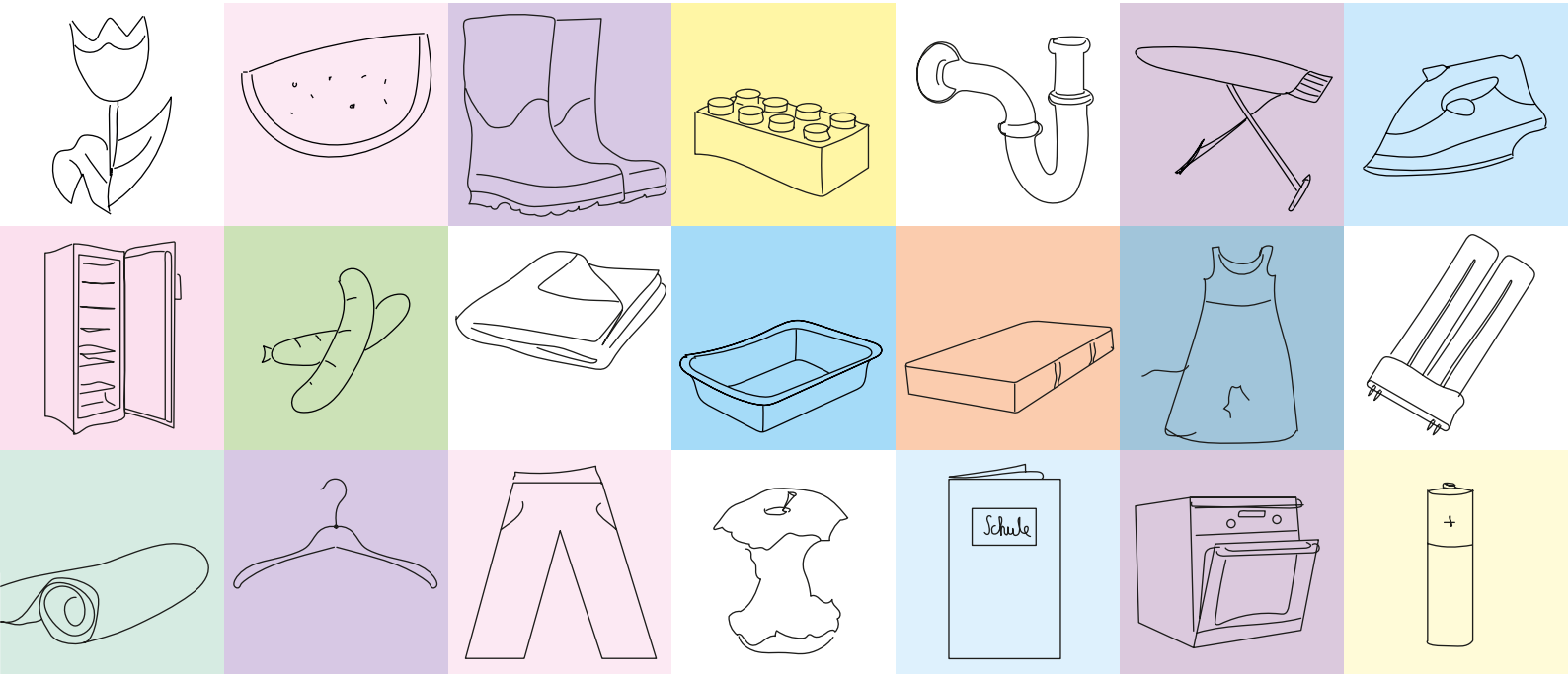
Vous pouvez poser vos questions ou obtenir des informations ici :

Service clientèle :
(questions sur les poubelles, les tarifs, l'enlèvement des encombrants)
Tél. 07751 / 86-5432
E-mail : Kundenservice.Abfallwirtschaft@landkreis-waldshut.de

Conseils sur les déchets :
(Que faut-il jeter et où ?)
Tél. 07751 / 86-5408
E-mail : Abfallwirtschaft@landkreis-waldshut.de

Adresse :
Landratsamt Waldshut
Eigenbetrieb Abfallwirtschaft
Kirchplatz 2
79761 Waldshut-Tiengen

Internet :
www.abfall-landkreis-waldshut.de



Photos : Adobe Photostock, Eigenbetrieb Abfallwirtschaft

Landkreis
Waldshut
Abfallwirtschaft